

**TARIFS SPANC
(HORS TAXES)
ANNEE 2022**

Tarifs visés par la délibération du Comité Syndical du 26/11/2021.

Tarifs des Prestations applicables au 1^{er} Janvier 2022	
1° Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :	
Redevance pour Contrôle de conception et d'implantation (FO1)	150,00 €/dispositif
Redevance pour Contrôle de bonne exécution des travaux (FO2)	150,00 €/dispositif
Redevance pour Visite supplémentaire en cas de non-conformité	150,00 €/dispositif
2° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si pas de contrôle initial HTE)	
Réalisation d'un FO3 valable 3 ans	150,00 €/dispositif
3° Contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente : (si contrôle précédent > 3ans)	
Réalisation d'un FO4 valable 3 ans	Compris dans la redevance annuelle
4° Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes :	
Redevance annuelle pour diagnostic périodique de bon fonctionnement (FO4)	30 € HT/an/dispositif
T.V.A.	10 %